



Châtenay-Malabry, le 09 OCT. 2012

Monsieur Philippe DESLANDES
*Président de la Commission nationale
du débat public*
20 avenue de Ségur
75007 Paris

Le Président du Conseil d'administration
La Directrice générale

Tél. 01 46 11 80 69

N/réf : PCA/12-0020

Monsieur le Président,

En application des articles L. 542-10-1 et L.121-1 et suivants du code de l'environnement, nous avons l'honneur par la présente de saisir la Commission nationale du débat public pour l'organisation d'un débat public sur « Le projet de création d'un stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne : le projet Cigéo ».

Après le débat public conduit par la CNDP en 2005/2006 sur la politique de gestion des déchets radioactifs, ce nouveau débat doit permettre à l'Andra de présenter les avancées du projet depuis 2006, en particulier les aspects liés à la conception industrielle de Cigéo, sa sûreté, sa réversibilité, son implantation et sa surveillance.

Dans cet objectif, vous trouverez ci-joint le dossier de présentation du projet Cigéo accompagné d'une étude de contexte qui dresse une photographie des départements de la Meuse et de la Haute-Marne, territoires potentiels d'accueil du projet, et qui donne une mise en perspective des attentes des parties prenantes vis-à-vis du débat public.

Enfin, il conviendra de trouver la meilleure articulation possible, en termes de calendrier, avec le débat national sur la transition énergétique organisé par le Gouvernement.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.

François-Michel GONNOT
Président du Conseil d'administration

Marie-Claude DUPUIS
Directrice générale